



SAUMUR
VAL^{DE} LOIRE
AGGLOMÉRATION

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

// RAPPORT 2020

PARTIE I INGÉNIERIE	4
PARTIE II EAU ET ASSAINISSEMENT	10
PARTIE III ENVIRONNEMENT	16
PARTIE IV MOBILITÉS	26
PARTIE V GENS DU VOYAGE	33
PARTIE VI URBANISME	38
PARTIE VII HABITAT	41
PARTIE VIII ADMINISTRATION & COMMANDES PUBLIQUES	45
PARTIE IX DIRECTION GÉNÉRALE	48
PARTIE X DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	51
PARTIE XI DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	56
PARTIE XII POLITIQUES SPORTIVES	64



ÉDITO

L'écologie doit être partout et tout le temps. Elle doit être une exigence de chaque instant. Nous ne pouvons ni en faire l'économie, ni l'imaginer comme une composante parmi d'autres. Elle est essentielle en matière, bien sûr, d'eau et d'assainissement, de déchets, de prévention des risques, de préservation des milieux naturels et aquatiques, de gestion des ressources. Mais elle l'est tout autant en matière d'économie, d'agriculture, de tourisme, de mobilités, de solidarité, d'habitat, de sport ou encore d'aménagement.

C'est pourquoi l'écologie et avec elle le développement durable et la transition énergétique constituent l'une des trois priorités majeures de ce nouveau mandat.

Ce rapport d'activité consacré au développement durable s'inscrit précisément dans cette perspective. Parce qu'il est une analyse fine de nos actions, il nous permet d'évaluer celles-ci au regard des enjeux de notre territoire et, ainsi, de nous adapter, d'initier de nouvelles actions, d'en conforter d'autres ou de les renforcer. De ce point de vue,

ce rapport constitue aussi, bien sûr, un outil d'information important pour nos habitants, nos associations, nos entreprises. Un outil d'information et, je l'espère, de sensibilisation tant le sujet n'est pas seulement important mais, en vérité, absolument vital.

Vous trouverez ainsi dans ce document, au travers d'indicateurs et de projets concrets, un focus sur des actions engagées dans le cadre des cinq finalités instaurées par le Ministère de la Transition écologique : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la protection des ressources, l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations et, enfin, les modes de production et de consommation responsables.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de réussir à relever le défi du développement durable. Il est de notre devoir de nous y engager et d'y mettre toute notre énergie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

JACKIE GOULET

Président de la Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire
et Maire de la Ville de Saumur



PARTIE I

INGÉNIERIE

- RÉNOVATION ET MODERNISATION DES ÉCLAIRAGES PUBLICS
- TRAVAIL EN INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS
- RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES MÉDIATHÈQUES

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire réalise, chaque année, des études (schéma directeur immobilier, diagnostics énergétiques, définition des bouquets de travaux, choix du montage juridique et

financier) sur différents projets. Des travaux entrepris par l'Agglomération permettent la rénovation et l'amélioration d'équipements sur le territoire.



66%

d'économie à Gennes-Val-de-Loire

63%

d'économie à Longué-Jumelles et à Chacé (commune de Bellevigne-les-Châteaux)

31%

de consommation annuelle en moins

6

Rénovation et modernisation des éclairages publics

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a procédé à de la rénovation et modernisation des éclairages publics dans les zones suivantes :

- ZA Anjou Actiparc Jumelles (Longué-Jumelles) : rénovation de 41 points lumineux, allée des Gâts. Suppression des lanternes sodium (puissance 150 watts) au profit d'éclairage LED (puissance 55 watts),
- ZA des Sabotiers (Gennes-Val-de-Loire) : remplacement d'une armoire de commande avec installation d'une horloge programmable à distance et rénovation de 9 points lumineux . Suppression des lanternes ballons fluorescents (puissance 125 watts) au profit d'éclairage LED (puissance 55 watts),
- ZA de Chacé (Bellevigne-les-Châteaux) : remplacement d'une armoire de commande avec installation d'une horloge programmable à distance et rénovation de 33 points lumineux (voie verte, RD 205, rue du Docteur Weiss, rue François Duveau et rue des Mille Fleurs). Suppression des lanternes sodium (puissance 150 watts) au profit d'éclairage LED (puissance 55 watts).

Évaluation des consommations électriques suite aux travaux de 2019 : remplacement des éclairages de la voie ferrée sur la ZA de Méron (Montreuil-Bellay)

La mise en route des équipements a été réalisée le 18 juillet 2019.

Après avoir effectué un constat, la consommation est en baisse chaque année depuis 2018. Avec 40 499 kWh en 2018 contre 27 852 kWh en 2019. En 2020 , la consommation annuelle est en baisse de 31,23%.

LES PERSPECTIVES

Poursuite du programme de rénovation et de la modernisation des éclairages publics sur les ZA de la Saulaie de Doué-en-Anjou et sur la ZA des Prés Blondeau de Gennes-Val-de-Loire. Évaluation des consommations électriques suite aux travaux réalisés en 2020.

Lutte contre le changement climatique	✓	✓
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources	✓	
Epanouissement de tous les êtres humains		
Cohésion sociale et solidarité		
Modes de production et de consommation responsables	✓	✓

Travail en insertion dans les marchés publics



38

personnes bénéficiaires des contrats en insertion "voirie- espace verts"

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire développe activement les clauses d'insertion dans les marchés publics (cf p. 47). En ce qui concerne le service ingénierie routière, trois accords cadre ont été signés courant 2020.

Accord cadre pour l'entretien des espaces verts de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

- Un accord cadre pour l'entretien des espaces verts a été conclu jusqu'au 31 décembre 2020, renouvelable 3 fois par période d'une année, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il comprend 9 lots dont 3 lots réservés : 2 lots réservés aux structures d'insertion par l'économie et 1 lot réservé aux entreprises adaptées. Les dépenses engagées pour ces 3 lots sont de 118 110 € HT.



3 150

heures de travail en insertion dans les marchés publics "voiries -espaces verts"

Accord cadre voirie pour l'entretien et la rénovation des voiries communautaires

- Un accord cadre « voirie » a généré cette année 396 heures d'insertion sur les 3 entreprises attributaires soit 1 592 heures depuis son lancement. L'entrepreneur réalise 2 heures d'insertion par tranche de 1 000 € de travaux dont les délais d'exécution sont supérieurs à 15 jours.

Accord cadre maintenance préventive, prévisionnelle et corrective de la voie ferrée ZA Méron à Montreuil-Bellay

- Un accord cadre « entretien de la voie ferrée » a généré cette année 92 heures d'insertion soit 194 heures depuis son lancement. L'entrepreneur réalise 2 heures d'insertion par tranche de 1 000 € HT si le bon de commande est supérieur à 20 000 € HT et si le délai est supérieur à 15 jours.

Au total, 3 150 heures de travail en insertion ont été réalisées dans le cadre de ses prestations aux bénéfices de 38 personnes éloignées du marché du travail :

682 heures de travail en insertion réalisées par 18 salariés en insertion de l'AIED (antenne information emploi à Doué-la-Fontaine)
245 heures de travail en insertion réalisées par 6 salariés en insertion de l'ISTA,
2 100 heures de travail en insertion réalisées par 13 salariés en insertion d'Aqua Sylva,
119 heures de travail en insertion réalisées par 1 salarié en insertion (contrat de professionnalisation) de Renofer.

Ces personnes bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel (accompagnement individuel, accompagnement collectif, formation).

Les personnes en insertion bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur parcours, en levant les freins pour l'accès à l'emploi. Le passage par le chantier leur permet de reprendre un rythme d'activité, de tisser du lien social, de reprendre confiance en eux, d'accéder au logement, de financer le permis de conduire et d'acquérir des compétences et un savoir-faire transférables dans le secteur marchand et non marchand.

L'accompagnement individualisé permet au salarié d'atteindre les objectifs définis avec lui, d'élaborer son projet professionnel pour le mener progressivement vers l'emploi ou vers une entrée en formation qualifiante.

Des périodes d'immersion sont aussi organisées afin qu'ils se confrontent à la réalité du monde de l'entreprise.

Types d'accompagnements (individuels et collectifs) :

- Adaptation au poste de travail
 - formation sur les techniques de travail (tonte, taille...)
 - formation sur la sécurité au travail
- Conduite des véhicules
 - autonomie
 - responsabilité
- Périodes d'immersion
 - service espaces verts de la Ville de Saumur
 - formation compétences clés corylus
- Accompagnement pour le permis de conduire
- Remise à jour des CV
- Cours de français pour les salariés étrangers
- Accompagnement pour une entrée en formation sur les espaces verts
- Accompagnement pour une entrée en formation en informatique
- Formation SST (sauveteur secouriste du travail)

LES PERSPECTIVES

Valoriser et développer la clause d'insertion dans les marchés publics afin de favoriser l'intégration professionnelle des publics éloignés de l'emploi.



Rénovation énergétique des médiathèques

Les travaux de réhabilitation énergétique de la médiathèque à Doué-en-Anjou ont été inaugurés en juillet 2019. Ils étaient répartis en plusieurs lots :

- menuiseries extérieures aluminium (étanchéité des portes d'entrée, création d'une verrière sur patio, remplacement des châssis, façade rideau),
- plâtrerie isolation (plafonds non démontables, doublages),
- électricité (travaux liés au chauffage, remplacement de l'éclairage),
- plomberie sanitaire chauffage ventilation (climatisation du local informatique, chauffage au rez-de-chaussée, crosses, supports PAC, habillage, ventilation).

LES PERSPECTIVES

- Pour 2021, d'autres projets de rénovation sont programmés :

La rénovation énergétique à la médiathèque de Saumur (isolation thermique des façades, remplacement des menuiseries, mise en place des menuiseries isolantes, mise en place de brise-soleil fixe pour les surfaces vitrées concernées, remplacement des appareils d'éclairage dans les zones concernées, mise en place d'une ventilation double flux sur l'ensemble du bâtiment, régulation du plancher chauffant, mise en place d'une climatisation pour l'ensemble du site).



401 343 € HT

total des travaux de rénovation énergétique soit 481 611 € TTC

44%

d'économie d'énergie ou 56% d'économie sur "la dépense énergétique"



4,52 T en moins

de CO₂ /an (1 tonne de CO₂ correspond à un aller-retour Paris/ New-York en avion)

9




- ✓ ✓ Lutte contre le changement climatique
- ✓ ✓ Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- ✓ ✓ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Cohésion sociale et solidarité
- ✓ Modes de production et de consommation responsables



PARTIE II

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 
- MISE EN PLACE DE POMPES MOINS CONSOMMATRICES D'ÉNERGIE ET LIMITANT LES ENTRETIENS
 - ÉLIMINATION DES BOUES PRODUITES PAR LA STATION D'EAU POTABLE AVEC OPTIMISATION DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES
 - DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉSURVEILLANCE SUR LES POSTES DE RELEVAGE ET STATIONS D'ÉPURATION
 - TRAVAUX SANS TRANCHÉE

L'Agglomération Saumur Val de Loire est compétente en matière de production d'eau potable. A ce titre, elle prélève de l'eau dans le milieu naturel, en assure son traitement et dessert, par le biais de centaines de kilomètres de réseaux souterrains, sa distribution auprès des usagers.

Au titre de sa compétence assainissement collectif, l'Agglomération est chargée de collecter les eaux usées qui émanent des habitations desservies par un réseau d'assainissement type "tout à l'égout" et d'en traiter ces effluents. Avant d'être rejetées en milieu naturel, ces eaux usées doivent respecter des exigences qualitatives

définies par les services de l'Etat en fonction du milieu récepteur. Par conséquent, des suivis réguliers sont effectués.

Le SPANC est un service public, de nature industrielle et commerciale (SPIC) qui incombe à l'Agglomération et fournit des prestations en matière d'assainissement non collectif. Sa compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire pour exercer spécifiquement cette mission.





80 000 €HT

de budget maximum pour un marché entre 2019 et 2020

25%

à 50% d'économie d'énergie avec une pompe N

Mise en place de pompes moins consommatrices d'énergie et limitant les entretiens

Remplacement des pompes de relevage vétustes par de nouvelles pompes moins consommatrices en énergie et possédant une propriété hydraulique moins soumise au bouchage par des lingettes

Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a pris en charge la gestion de l'assainissement d'un nouveau territoire auparavant géré par les communes. Un état des lieux des installations et des exploitations a permis d'identifier la nécessité d'un marché de fourniture de pompes pour renouveler le parc (vétusté des installations).

C'est sur la partie hydraulique et notamment sur la technologie de roue que le gain est important, entre une roue vortex et une roue N avec une différence de rendement de l'ordre de 60 %, ce qui veut dire que pour le même volume pompé avec une pompe en roue vortex doit fonctionner 60 % plus longtemps.

L'utilisation de pompe avec une roue technologie N permet également de limiter fortement son bouchage par des lingettes, grâce à sa conception innovante.

D'un point de vue développement durable :

- Le débouchage plus régulier des pompes et la suppression des paniers de dégrillage ; permettent aux agents d'exploitation de se déplacer moins souvent avec leur véhicule pour déboucher les pompes et vidanger les paniers (moins de rejet CO₂).

- Les pompes de technologie roue N consomment entre 25 et 50 % d'énergie électrique en moins.

LES PERSPECTIVES

Veille technologique pour maintenir un parc le plus performant et économique possible.

Lutte contre le changement climatique	✓
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources	✓
Epanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	



Pompe roue N (coupe)



Pompe roue N (vue du dessus)

Élimination des boues produites par la station d'eau potable avec optimisation du traitement des eaux usées

Valorisation des déchets: usine de traitement d'eau potable de Longué-Jumelles.

Économie de réactif de déphosphatation: station d'épuration de Longué-Jumelles.

L'autorisation de rejet de la station d'épuration de Longué-Jumelles fixe un taux limite pour le phosphate en sortie à 2mg/l.

Jusqu'en 2008, le taux de phosphate en sortie de station d'épuration était maîtrisé par l'apport d'un réactif : le chlorosulfate ferrique « clairtan ». Un volume moyen de 20 m³ par an (8000 € HT) était ainsi injecté par le biais d'installation spécifique (cuve et pompes doseuses) nécessitant un suivi et entretien rigoureux.

Depuis 2008, le service a supprimé cet apport et, désormais, valorise les boues ferreuses produites sur l'usine d'eau potable de Longué-Jumelles, en réactif de déphosphatation.

L'usine de production d'eau potable de Longué-Jumelles assure le traitement du fer et du manganèse contenus dans l'eau brute issue des captages. Elle oxyde le fer, contenu dans l'eau brute, qui est ensuite piégé dans des filtres à sable. Ces filtres à sable sont nettoyés deux fois par semaine, et les eaux de nettoyage contenant le fer sont collectées dans un bassin étanche. La décantation naturelle permet la concentration du fer en une boue ferreuse. Par un système de pompage et refoulement, ce déchet de production est envoyé dans le réseau d'assainissement. Mélangé naturellement aux effluents, il assure le traitement des phosphates (et limite la production du sulfure d'hydrogène H₂S sur le réseau).

LES PERSPECTIVES

• Appliquer ce principe sur d'autres sites de production d'eau potable équipés d'une déferrisation.

20 m³
/an

de réactif en moins



8 000 €

/an

d'économie

5 200 m³

/an

de boues ferreuses
valorisées

13



- ✓ Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité
- ✓ Modes de production et de consommation responsables

42

sites télé-surveillés
(sur 76)



77 540 €HT

pour l'installation des
appareils S500
en 2018-2019

Déploiement de la télé-surveillance sur les postes de relevage et stations d'épuration

Des appareils de surveillance et de report d'alarme ont été installés sur la totalité des équipements gérés en régie. Ce type d'appareil permet aux pilotes de station de visualiser à distance l'état des équipements et d'être alertés à tout moment si un défaut survient. Le pilote de station n'a plus besoin de se déplacer sur le site plusieurs fois par semaine pour s'assurer du fonctionnement de l'installation (dérèglement d'un point de consigne/disjoncteur sauté/coupure secteur/etc...). Cela permet également d'avoir une excellente réactivité d'intervention en évitant les situations où l'utilisateur impacté signale lui-même les dysfonctionnements sur le poste de relevage.

D'un point de vue développement durable :

- En plus d'améliorer les conditions de travail et de réactivité, cela diminue fortement les déplacements et par conséquent la consommation de carburant (rejet de CO₂).

- Les rejets d'eaux usées sont limités dans le milieu naturel en cas de trop plein de ces postes de relevage en cas de dysfonctionnement.

LES PERSPECTIVES

Améliorer le matériel en place pour sécuriser les communications afin d'atteindre les objectifs réglementaires (cryptage de données demandé par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (l'ANSSI)).

Lutte contre le
changement climatique



Préservation de la biodiversité
des milieux et des ressources



Epanouissement de tous les
êtres humains

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de
consommation responsables



Travaux sans tranchée

L'Agglomération utilise des techniques dites sans tranchée pour le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Les deux techniques utilisées sont la réhabilitation par l'intérieur et l'éclatement.

Les techniques sans tranchée permettent de raccourcir les délais de réalisation, limiter l'empreinte écologique des chantiers car elles mobilisent moins d'engins, d'occasionner moins de nuisances pour les riverains et diminuer le coût global des travaux.

Travaux sans tranchée par éclatement

Cette technique, utilisée pour des diamètres de conduite entre 50 et 900 mm permet de remplacer une conduite par une nouvelle de plus gros diamètre, par éclatement et refoulement latéral de l'ancienne conduite. L'éclateur est soit tiré soit poussé et peut être précédé d'un outil de coupe adapté pour certains matériaux.

Travaux sans tranchée avec un chemisage de la canalisation

Cette technique s'applique sur des conduites abîmées mais dont la structure n'est pas atteinte. Elle permet de prolonger la durée de vie d'une canalisation. Le tubage est réalisé avec une chemise souple imprégnée d'une résine thermodurcissable produisant un tuyau après polymérisation de la résine.

LES PERSPECTIVES

- Développer l'utilisation de ces techniques dans les années à venir en augmentant le linéaire de réseau renouvelé ou réhabilité.



900 m

de réseaux d'eau potable renouvelés en 2019



2 Km

de réseaux d'assainissement renouvelés entre 2019-2020



- ✓ Lutte contre le changement climatique
- ✓ Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- ✓ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Cohésion sociale et solidarité
- ✓ Modes de production et de consommation responsables



PARTIE III

ENVIRONNEMENT

- PCAET : PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL
- CENTRALE SOLAIRE À CHAMP DE LIVEAU
- KYRIELLE, LE TRI FACILITÉ DANS LE NORD DU TERRITOIRE
- SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC À L'EMPREINTE CARBONNE
- NETTOYONS LE THOUET 2020
- LABELLISATION « TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE »
- KYRIELLE, MISE EN PLACE D'UNE ZONE DE GRATUITÉ SUR LA DÉCHÈTERIE DU CLOS-BONNET

La préservation de l'environnement est au coeur des préoccupations quotidiennes de l'Agglomération qui agit à sa préservation dans le cadre de la gestion de l'eau, de l'assainissement, de la préservation des milieux aquatiques, de la gestion des déchets et des risques. Par

ailleurs, elle encourage les projets de développement durable publics ou privés. L'Agglomération s'engage à garantir à ses habitants une qualité de leur cadre de vie et la préservation de leur environnement.



8.3 ha

de surface



7 MW_c

de puissance
installée



33 866 m²

de panneaux
photovoltaïques

18



95%

des panneaux
photovoltaïques sont
recyclables (source
www.pvcycle.fr)

Centrale solaire à Champ de Liveau

La centrale solaire de Champ de Liveau à Montreuil-Bellay a été désignée, en mars 2020 lauréate de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et obtient ainsi sa dernière autorisation manquante nécessaire au démarrage de sa réalisation. Il s'agit de l'aboutissement des études de développement pour un projet démarré il y a un peu plus de 2 ans entre la SEM départementale Alter Énergies et l'Agglomération Saumur Val de Loire. Alter Energies a 2 ans pour réaliser les travaux et mettre la centrale solaire en service.

Au début de l'été 2020, une visite du futur site d'implantation de la centrale solaire sur l'ancien site d'enfouissement de déchets de Montreuil-Bellay a été organisée. L'association PEPS (Pour Énergies Participatives en Saumurois) a rencontré Alter Energies, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et ECPDL (association Énergie citoyenne en Pays de la Loire) pour évoquer la participation citoyenne à ce projet. La centrale devrait entrer en production en 2022.

La configuration initiale du projet était plafonnée à 5MW_c en cohérence avec les catégories de la CRE. Une variante a été étudiée afin d'exploiter au maximum la surface du terrain. Ce scénario a été retenu le 30 septembre dernier par Alter Energies, pour installer 2MW_c supplémentaires. Ainsi, il y aura 33 866 m² de panneaux avec une puissance de 6 993 KW_c. L'électricité produite par cette tranche supplémentaire ne pouvant être revendue à la CRE sera revendue à un acheteur d'électricité. Des échanges sont en cours avec Enercoop.

La durée d'exploitation par Alter Energies est de 30 ans minimum, après quoi la centrale pourra être prolongée, mise à niveau, ou démantelée et recyclée si le souhaite la collectivité.

LES PERSPECTIVES

- Un financement participatif sera lancé prochainement.

Lutte contre le
changement climatique



Préservation de la biodiversité
des milieux et des ressources

Epanouissement de tous les
êtres humains

Cohésion sociale et solidarité



Modes de production et de
consommation responsables



Forum citoyen participatif sur la transition énergétique #2038

Forum citoyen participatif sur la transition énergétique #2038

Suite à l'enquête menée auprès des citoyens du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019 via un formulaire en ligne, un forum ouvert à tous a été organisé afin de favoriser la contribution citoyenne à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) porté par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Ce forum a eu lieu le samedi 23 novembre 2019 et a rassemblé 53 participants autour de 4 séances. Chaque séance était composée :

- d'une immersion d'une heure dans un espace sensoriel « Le Cube » en 2038 avec le CNAM Pays de la Loire pour imaginer les futurs possibles,

- d'un temps de propositions d'actions autour de trois thématiques prioritaires du PCAET :

- produire et consommer l'énergie autrement,
- s'alimenter et cultiver durablement,
- repenser la mobilité de demain.

Les objectifs sont les suivants :

- mobiliser l'expertise des usagers,
- partager le constat du diagnostic et les enjeux de la transition énergétique,
- faire émerger des propositions d'actions / solutions à mettre en œuvre dans le cadre du PCAET.

Les plus de la journée :

- collation locale et « zéro déchet »,
- multigénérationnel,
- covoiturage entre participants.

LES PERSPECTIVES

- **Renouvellement de l'opération via un plan de communication et de sensibilisation sur la durée du PCAET.**



53
personnes

ont assisté au
lancement du plan
climat en novembre
2019



100

contributions
recueillies sur post-it



19

1

cube immersif
installé lors du forum
citoyen



✓	✓	Lutte contre le changement climatique
		Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
✓	✓	Epanouissement de tous les êtres humains
✓	✓	Cohésion sociale et solidarité
✓	✓	Modes de production et de consommation responsables



307

participants à l'assemblée générale à Saumur



150

participants à l'assemblée générale à Longué-Jumelles



10g de CO₂

sont produits par un e-mail et avec une pièce jointe 35g de CO₂

Sensibilisation du grand public à l'empreinte carbone

En mars 2020, deux interventions de la chargée de mission énergie-climat sur le thème de l'empreinte carbone ont eu lieu lors des « rencontres annuelles » des caisses locales du Crédit Agricole (Longué-Jumelles et Saumur). Quiz, vidéos, échanges avec les participants sur les actions du plan climat Air Energie Territorial... ont animé les deux soirées.



20

Lutte contre le changement climatique	✓	✓
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources		
Epanouissement de tous les êtres humains	✓	✓
Cohésion sociale et solidarité	✓	✓
Modes de production et de consommation responsables	✓	✓

AG Saumur - 5 mars 2020

Kyrielle – Le tri facilité dans le nord du territoire

Dans le cadre de l'harmonisation des services, un nouveau service de collecte en porte à porte des déchets recyclables a été mis en place dans le nord du territoire, et plus particulièrement sur le canton d'Allonnes.

Auparavant, les habitants du secteur devaient se déplacer pour déposer leurs emballages dans des colonnes d'apport volontaire. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les consignes de tri ont évolué pour intégrer tous les emballages en plastiques (films, sacs, pots, barquettes...). C'est un tri plus simple et qui permet de recycler plus de matériaux.

Pour accompagner ce changement et la forte augmentation d'emballages à trier, il a paru indispensable d'organiser la collecte en porte à porte et en bac. Ainsi chaque habitant peut déposer son bac à couvercle jaune à la collecte, une fois tous les quinze jours.

Les autres matériaux, le verre et le papier posent moins de problème de stockage et de dépôt. Ils doivent être déposés dans les colonnes d'apport volontaire.

Le tri des plastiques dans le Saumurois et en France

Les habitants du secteur nord rejoignent les 30 millions de Français qui peuvent trier tous leurs emballages plastiques. Cela va permettre de développer le recyclage des emballages en plastique autres que les bouteilles et flacons. En ouvrant la collecte sélective à ces emballages en plastique, cela permet aux entreprises de recyclage de disposer de matière pour expérimenter les process et développer les technologies nécessaires à leur recyclage à grande échelle en France et en Europe.

LES PERSPECTIVES

• L'harmonisation des services sur le territoire sera poursuivie en 2021. Ainsi, c'est l'ensemble du secteur sud-saumurois qui bénéficiera à son tour d'une collecte en bac et en porte à porte, avec extension des consignes de tri.



6 725
bacs

à couvercle jaune
distribués sur le
secteur



36 kg

d'emballages
collectés par habitant
sur l'année



- ✓ Lutte contre le changement climatique
- ✓ Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Cohésion sociale et solidarité
- ✓ Modes de production et de consommation responsables



90
bénévoles

ont participé au ramassage de déchets le long et dans le Thouet en une matinée.



200 kg
de ferrailles

ramassés sur environ 16,4 km de rives du Thouet



720 kg
de tout venant

ramassés sur environ 16,4 km de rives du Thouet

Nettoyons le Thouet 2020

Depuis 6 ans, l'Agglomération s'associe à l'opération nationale « Nettoyons la Nature » initiée par l'enseigne E. Leclerc en organisant localement un événement appelé « Nettoyons le Thouet ». Pour cette manifestation écocitoyenne, l'Agglomération fait appel aux associations et aux bénévoles pour ramasser les déchets le long du Thouet. En complément de cette opération, des actions de sensibilisation sont proposées pour présenter le fonctionnement des déchèteries et sensibiliser au tri et à la réduction de déchets.

Les partenaires de cette journée étaient les suivants :

- Le Centre E. Leclerc Saumur pour les kits de ramassage et l'exposition photos dans la galerie de l'hypermarché
- Le Club de canoë de Montreuil-Bellay pour l'organisation "décentralisée" de l'évènement à Montreuil-Bellay
- Kyrielle pour le transport, la mise à disposition des bennes et le traitement des déchets collectés
- La Ville de Saumur pour le prêt des barnums, tables, chaises et remorque de ramassage pour la collecte à cheval
- L'association d'insertion "Antenne - Information - Emploi Développement", prestataire pour ramasser les déchets collectés sur les circuits
- Les écuries Saint Nicolas avec son meneur et le cheval "Actyon" pour la collecte des déchets
- Les attelages de Saint-Benoît pour la collecte des déchets
- La Boulangerie Joseph, prestataire pour les sandwiches
- Les Vergers de Saint-Jean-de-l'Isle pour les pommes, poires et jus de pomme
- Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine pour le prêt de toilettes sèches

Les associations participantes étaient la LPO, le Roseau Saumurois, la SCOPE, ADOMA, le CAPS. Sans oublier tous les bénévoles venus de façon individuelle ou en famille.

LES PERSPECTIVES

- **L'opération est renouvelée tous les ans. En 2021, il est envisagé de nettoyer également un secteur en bord de Loire.**

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Epanouissement de tous les êtres humains

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de consommation responsables



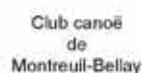
Samedi 26 septembre 2020

Nettoyons le Thouet

à 8h30

- ▶ à Saumur
- ▶ à Montreuil-Bellay

avec **E.Leclerc** Saumur



Renseignements au 02 41 40 45 78 - Inscriptions sur www.saumurvaldeloire.fr avant le 21 septembre 2020

8 actions

portées ou co-portées par 7 maîtres d'ouvrage, déclinées en 23 opérations



2,5 M €

de dépenses pour les 23 opérations sur 3 ans

Labellisation «Territoires engagés pour la Nature»

L'Agglomération a répondu à l'appel à candidatures « Territoires engagés pour la Nature » lancé par le comité régional Pays de la Loire (Région Pays de la Loire, Départements, Agence de l'eau Loire-Bretagne, DREAL Pays de la Loire et Office Français de la Biodiversité).

C'est un outil déclinant localement le plan biodiversité national et qui permet aux labellisés de faire reconnaître leurs bonnes pratiques en matière de préservation et de restauration de la biodiversité.

Un accompagnement technique et financier est également proposé afin de poursuivre les actions entreprises.

Le programme d'actions 2021-2023 « Territoires engagés pour la Nature » de l'Agglomération comprend 8 actions, portées en partenariat avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et des communes volontaires.

Parmi les actions proposées, il y a notamment :

- la restauration de zones humides,
- le développement de la nature en ville,
- l'écopâturage,
- la formation des élus et des agents à la thématique biodiversité.

L'Agglomération a été reconnue le 10 septembre 2020 « Territoire engagé pour la Nature » .

LES PERSPECTIVES

- Mise en place effective des actions sur la période 2021-2023.

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Epanouissement de tous les êtres humains

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de consommation responsables



TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

Un dispositif du plan



Kyrielle – Mise en place d’une zone de gratuité sur la déchèterie du Clos-Bonnet à Saumur

Le tonnage de déchets collectés dans les déchèteries de Kyrielle est en constante augmentation. Une partie de ces déchets est recyclée et valorisée, mais malheureusement, beaucoup de déchets doivent encore être enfouis ou incinérés. En parallèle, il est constaté qu’une quantité non négligeable de déchets déposés par les usagers en déchèterie est encore en bon état et pourrait connaître une seconde vie au lieu d’être jetée. C’est le cas notamment des déchets de bricolage et de matériaux dont les volumes générés sont importants. Afin de répondre à cette problématique, une zone de gratuité a été installée sur la déchèterie du Clos-Bonnet depuis le 6 juillet 2020.

Selon le concept « donner au lieu de jeter », la zone de gratuité est donc réservée uniquement aux matériaux de bâtiment tels que : palette, planche, menuiserie, isolant, faïence, placo, parpaing, gaine, tuyau, clôture, outillage, jardinage... La seule exigence pour tout dépôt est : les matériaux et les outils doivent être en bon état pour un second usage. Un abri a été aménagé de manière à ranger et exposer un maximum de matériaux divers et variés pouvant intéresser les usagers.

Ce nouveau service de Kyrielle est complémentaire aux collectes « tout objet » déjà en place dans les ressourceries et participera vertueusement à l’économie circulaire saumuroise. Ainsi, le réemploi des déchets des matériaux est une solution innovante et intéressante permettant de préserver l’environnement, de créer du lien social et de réaliser des économies, pour la collectivité et les usagers.

LES PERSPECTIVES

• La mise en place de cette zone de gratuité sur la déchèterie du Clos-Bonnet est expérimentale. En fonction des résultats, de nouvelles zones pourront être créées sur d’autres déchèteries de la Communauté d’Agglomération Saumur Val de Loire.



10,6 t

de déchets évités en 2 mois, soit 230 kg retirés par jour



24 utilisateurs

par jour

25



- ✓ Lutte contre le changement climatique
- ✓ Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- ✓ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✓ Cohésion sociale et solidarité
- ✓ Modes de production et de consommation responsables



PARTIE IV

LES MOBILITÉS

- 
- RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILE
 - DÉFI MOBILITÉ
 - ÉVOLUTION DU RÉSEAU URBAIN
 - AVAÉ
 - SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE
 - ACQUISITION DE 3 VÉHICULES AU GNV

Chaque année, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire mène des actions destinées à ce que les mobilités de demain soient à la fois plus :

- propres, en réduisant l'empreinte environnementale de nos déplacements,
- connectées, en accélérant l'innovation et la révolution numérique dans les transports afin d'anticiper les mutations de la mobilité,

- solidaires, en réduisant les fractures territoriales pour permettre une mobilité pour tous et sur tous les territoires,
- intermodales, en articulant davantage les offres pour les rendre plus attractives,
- soutenables, en équilibrant les modèles économiques et en dégageant des ressources financières à la hauteur des besoins.

PASSEZ EN MODE
éco mobilité





Renouvellement du parc automobile par des véhicules à faible émission

450 kg de CO₂

par an évités pour un même usage



7

véhicules hybrides



4

véhicules électriques



1

véhicule GNV

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a fixé comme objectif à 2020 une part minimale de 20 % de véhicules à faible émission dans le parc automobile des collectivités. Pour répondre à cet objectif et s'inscrire dans le plan climat air énergie territorial (axe 2 : développer la mobilité durable à bas carbone), le service bâtiment est chargé de faire une étude de la flotte existante. Il s'agit de répondre aux besoins de l'Agglomération et de remplacer les véhicules vieillissants par des véhicules récents à faible émission.

A ce jour, 17 % des véhicules de l'Agglomération sont à émission faible : 7 hybrides, 4 électriques et 1 GNV ont été acquis et mis à disposition du personnel pour les déplacements professionnels.

Pour 100 Km, la Renault Clio consomme 7,2 litres tandis que la Toyota Yaris consomme 2,091 litres pour la même distance (calcul basé sur les factures). Ce gain significatif de 5,10 L/ 100 Km se traduit par un gain de 189 litres d'essence sur une année équivalent à 450 Kg de CO₂ évités. Pour donner un ordre d'idée, 450 kg de CO₂ représentent les émissions de 2 mois et demi de chauffage gaz d'un appartement de 70 m².

LES PERSPECTIVES

• La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a la volonté d'acquérir des voitures à faible émission et plus globalement de développer de nouveaux usages de la voiture (covoiturage, autopartage, ...).

	Année 2017	Octobre 2019 - Septembre 2020	
	Véhicule vendu	Acquisition	
Modèles	Renault clio	Toyota Yaris Hybride	% de réduction
Kms	3 818	3 172	16,92 %
Litres carburant	274,90	77,65	71,75 %
€HT carburant	387,22	98,64	79,95 %
Émissions CO ₂ en T	0.71	0,26	63,16 %

Lutte contre le changement climatique



Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Epanouissement de tous les êtres humains

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de consommation responsables



Défi mobilité

Organisé par Alisée en partenariat avec l'ADEME et le soutien de la Région des Pays de la Loire, le Défi mobilité est une action collective créée pour redécouvrir les usages de la mobilité sur les trajets domicile-travail et domicile-école.

Durant la semaine de défi qui a eu lieu du 21 au 25 septembre 2020, les agents de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et d'autres structures de la Région se sont mobilisés pour se déplacer en mode écomobile. Marche, vélo, trottinette, transports en commun ou encore covoiturage, classiques ou originaux.

LES PERSPECTIVES

• En juin 2021, l'objectif serait d'accompagner au Défi mobilité le public scolaire, les entreprises par zone d'activité et les collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche.



50

participants au sein de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

8 592

Km

parcourus en mode écomobilité sur 5 jours

1 086

kg

de CO₂ économisés

29



✓	✓	Lutte contre le changement climatique
	✓	Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
✓	✓	Epanouissement de tous les êtres humains
✓	✓	Cohésion sociale et solidarité
	✓	Modes de production et de consommation responsables

Évolution du réseau de transport urbain à Saumur

Lors du renouvellement du contrat entre l'Agglomération Saumur Val de Loire et sa société publique locale Saumur Agglobus en juin 2019, la collectivité a souhaité qu'une nouvelle offre de transports publics attractive et de qualité soit proposée pour augmenter la part modale des transports collectifs (action 10.1 du PCAET).

L'amélioration du réseau urbain de Saumur consiste à :

- optimiser l'offre existante : amélioration de la qualité de service, amplitude et couverture de la commune, cadencement et augmentation des fréquences sur les lignes structurantes, du maillage, de l'ajustement de la localisation des arrêts et de l'adaptation de la desserte,
- donner la priorité aux transports publics dans le trafic, en lien avec les collectivités compétentes en matière de voirie (voies en site propre, commande de la signalisation, priorité aux feux, lors d'événements climatiques extrêmes) pour augmenter la vitesse commerciale du réseau,
- réfléchir au développement des systèmes d'information réactifs (affichage dans les arrêts de bus, réseaux sociaux, site internet...) pour informer en temps réel les usagers de l'état du trafic sur le réseau urbain de Saumur,
- associer les principaux générateurs de déplacements à la réflexion.

Un diagnostic des arrêts de bus a été réalisé dans le courant de cette année ainsi qu'une enquête Origine / Destination en février 2020.

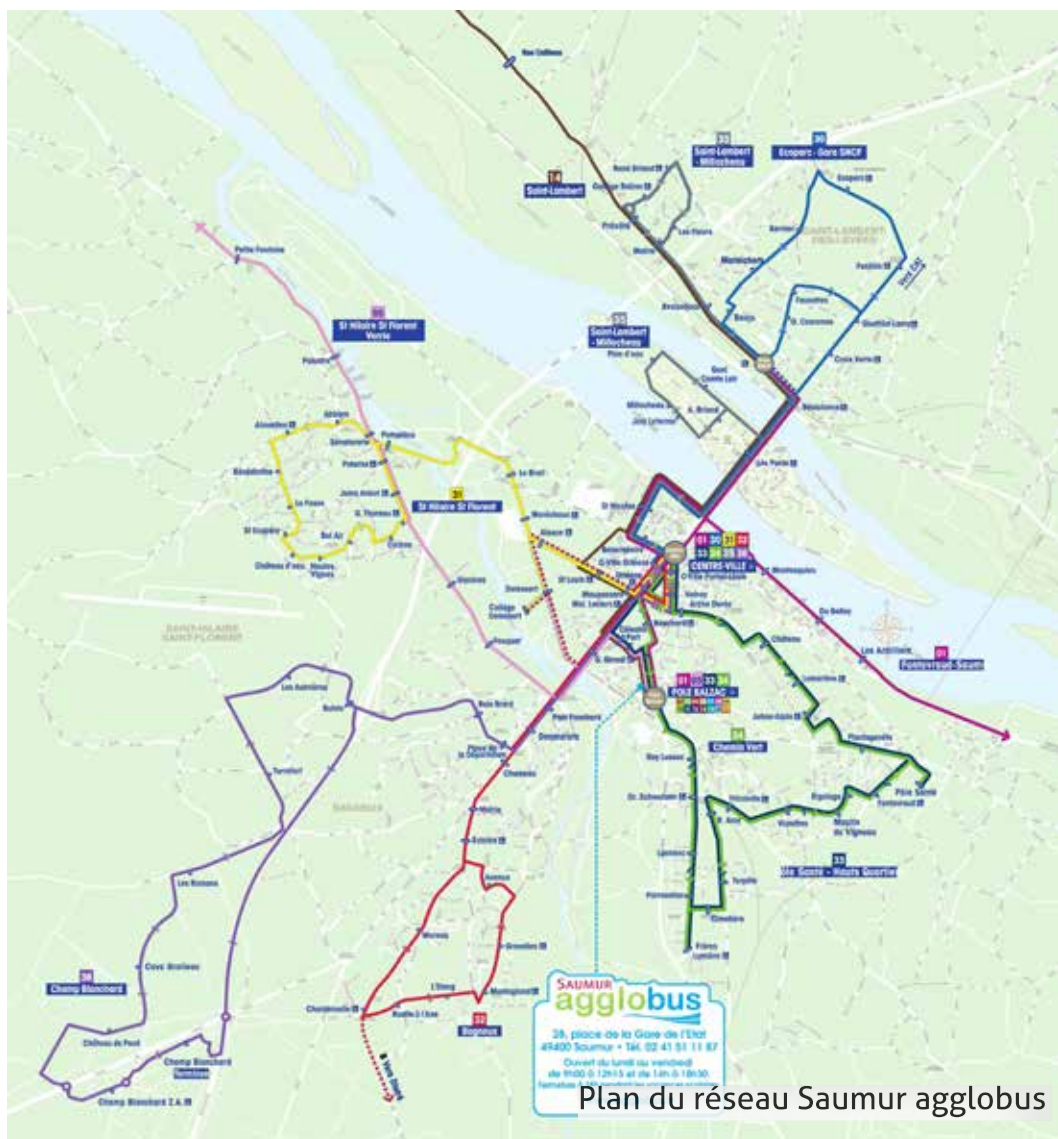
103

arrêts de bus



7 445

personnes enquêtées



Lutte contre le changement climatique	✓	✓
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources	✓	✓
Epanouissement de tous les êtres humains	✓	✓
Cohésion sociale et solidarité	✓	✓
Modes de production et de consommation responsables	✓	✓

AVAÉ : service de location vélos à assistante électrique

AVAÉ est un service public de location longue durée de vélo à assistance électrique. Ce service a été créé par la Communauté d'Agglomération et est géré par Saumur Agglobus. Il a été mis en place le 1^{er} juillet 2017.

Ce service est proposé à l'ensemble de la population de la Communauté d'Agglomération ainsi qu'aux actifs de plus de 18 ans (16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent). Les tarifs sont : 41 € par mois, 111 € par trimestre et 364 € par an (payable mensuellement depuis 2019). Ce service de location longue durée est disponible pour 1 mois, 3 mois et 1 an.

LES PERSPECTIVES

• Un bilan du service AVAE depuis sa création ainsi qu'une enquête auprès des clients seront réalisés au dernier trimestre 2020 en vue de nouvelles pistes d'évolution du service.



95

vélos en 2019



51

nouveaux vélos à assistance électrique achetés



146

vélos à assistance électrique loués en 2020 (en particulier à la belle saison)

31



✓	✓	Lutte contre le changement climatique
	✓	Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
✓	✓	Epanouissement de tous les êtres humains
		Cohésion sociale et solidarité
✓	✓	Modes de production et de consommation responsables



1

club de vélo créé
réunissant des citoyens
pratiquants

Schéma directeur cyclable

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire s'est engagée dans la réalisation de son schéma directeur cyclable (SDC) en 2020 à l'échelle des 45 communes. Il s'agit d'un document de planification des aménagements cyclables (itinéraires continus et sécurisés), des services vélos (location, entretien) et d'outils d'accompagnement à la sensibilisation des différents publics (scolaires, entreprises, personnes âgées...).

Un club vélo réunissant les citoyens pratiquants a été créé afin de vérifier la pertinence du SDC avec les pratiques.

Calendrier :

- Diagnostic : mai à octobre 2020 (études mobilité, enquête en ligne, ateliers participatifs, entretiens),
- Scenarii : octobre à décembre 2020,
- Plan d'actions et gouvernance : janvier à avril 2021,
- Validation en Conseil communautaire : mai 2021,
- L'enquête sur les pratiques du vélo : du 29 juin au 22 septembre 2020. Des ateliers ont eu lieu sur les lieux suivants : marché de Saumur, marché nocturne de Doué-en-Anjou, réunion de cyclistes à Gennes-Val-de-Loire.

LES PERSPECTIVES

- Réalisation de Schémas Directeurs Communaux en cohérence avec le Schéma Directeur Cyclable communautaire sur le principe d'engagement des communes concernées.

Du 29 juin
au 30 septembre 2020

PARTICIPATION
CITOYENNE

QUELLE EST VOTRE PRATIQUE
DU VÉLO AU QUOTIDIEN ?

PARTICIPEZ sur
www.saumurvalde Loire.fr

Lutte contre le changement climatique	✓	✓
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources	✓	
Epanouissement de tous les êtres humains		
Cohésion sociale et solidarité	✓	
Modes de production et de consommation responsables	✓	✓

Acquisition d'un véhicule à motorisation Gaz Naturel pour Véhicule



80%

des émissions de CO₂ en moins par rapport au diesel

Afin de valoriser localement le biogaz produit par le méthaniseur de Chacé, une station de distribution de bioGNV (Gaz Naturel pour Véhicule) a été ouverte par l'entreprise SEVE (Saumur Énergies Vertes) en janvier 2020 à Saumur.

Dans la même perspective, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a acquis un véhicule disposant d'une motorisation gaz. Ce véhicule sert à transporter les livres et le matériel entre les médiathèques de l'Agglomération.

Le bioGNV contribue à réduire de 80 % les émissions de CO₂ par rapport au diesel et favorise l'économie circulaire et l'indépendance énergétique du territoire.

LES PERSPECTIVES

• Promouvoir le bioGNV :

- Travailler avec les partenaires pour développer un plan de communication et de promotion du bioGNV sur le territoire de l'Agglomération.
- Étudier le déploiement d'autres stations en lien avec les projets d'unité de méthanisation.



- ✓ ✓ Lutte contre le changement climatique
- ✓ ✓ Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité
- ✓ ✓ Modes de production et de consommation responsables

3

bus au bioGNV



- 95%

de particules fines dans le GNV par rapport au seuil de la norme Euro VI pour les poids lourds, bus et cars



- 50%

d'oxydes d'azote (Nox) dans le GNV par rapport au seuil de la norme Euro VI pour les poids lourds, bus et cars

Renouvellement du parc de bus par Saumur Agglobus : acquisition de 3 véhicules au gaz

Dans le plan de renouvellement des véhicules acquis par Saumur Agglobus, l'Agglomération a fait le choix du transport au gaz en achetant trois nouveaux bus. Cette motorisation a été choisie en raison de l'installation de la station GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) à Saumur et également car le gaz naturel est à ce jour le carburant alternatif non-dérivé du diesel qui est le plus répandu pour la propulsion des autobus.

Les bus circulent sur le réseau depuis le 2 mars 2020.

LES PERSPECTIVES

- Réflexion en cours pour l'acquisition des futurs bus et cars.

Lutte contre le changement climatique	✓	✓
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources	✓	
Epanouissement de tous les êtres humains		
Cohésion sociale et solidarité		
Modes de production et de consommation responsables	✓	✓





PARTIE V

GENS DU VOYAGE

• ATELIER GRAFFITI SUR L'AIRE D'ACCUEIL À DOUÉ-EN-ANJOU

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire porte la compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

9 aires d'accueil dont 148 places de caravanes et 60 emplacements sont gérées en régie directe. Le service d'accueil des gens du voyage a pour missions :

- l'accueil sur le terrain,
- la gestion des rassemblements (de mai à septembre),
- l'accompagnement des élus lors des stationnement illicites,
- la réflexion sur l'habitat adapté.

En parallèle, le service exerce une mission d'animation en organisant différents événements comme les rencontres Tsiganes (initiées par l'ex Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine et

étendues à Saumur et Montreuil-Bellay en 2017 suite à la loi NOTRe et à la fusion). Ce temps fort a pour objectif d'améliorer la connaissance du mode de vie des gens du voyage et de créer un espace de rencontre des cultures.

Des animations santé et socio-éducatives sont régulièrement organisées sur les aires d'accueil avec des thèmes divers et variés : vaccination, hygiène bucco-dentaire, alimentation etc.

Des bénévoles interviennent également lors d'actions de sensibilisation à la scolarisation pour les enfants de 3 à 6 ans. À cette occasion, les enfants peuvent participer à des activités manuelles ou écouter des contes et des lectures dispensés par les bénévoles.



Atelier graffiti sur l'aire d'accueil à Doué-en-Anjou

Dans le cadre du programme d'accueil et d'animations 2018-2023, il est proposé aux usagers des aires d'accueil de l'Agglomération de participer à un atelier graffiti sur l'aire d'accueil de Doué-en-Anjou sur le bloc de gestion (connexions électriques). Cet atelier est organisé en partenariat avec l'association Paï Paï. Les objectifs sont les suivants :

- initier les rencontres et favoriser les échanges des jeunes résidents sur l'aire d'accueil autour du vivre ensemble,
- traduire l'expression des jeunes à travers un support artistique,
- accompagner les jeunes dans la concrétisation du graffiti,
- valoriser les équipements de l'aire d'accueil.

LES PERSPECTIVES

- Proposer le déploiement de l'action sur d'autres équipements des aires d'accueil.



participent à cet atelier

3

ateliers prévus



Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources



Epanouissement de tous les êtres humains

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de consommation responsables



PARTIE VI

URBANISME



- **LIMITATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE AGRICOLE ET NATUREL**

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est compétente pour mener les procédures d'évolution des documents communaux restant en vigueur dans l'attente de l'approbation de plans locaux d'urbanisme intercommunaux sur son territoire.

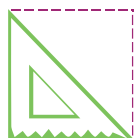
Il s'agit des procédures de modifications, simplifiées ou avec enquête publique et des mises en compatibilité avec un projet d'intérêt général à l'exclusion des révisions générales des PLU, des plans d'occupations des sols (POS) restant en vigueur, des cartes communales et du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Saumur.





45 %

des constructions
neuves à réaliser dans
les enveloppes urbaines
du territoire



152,4 ha

d'extensions urbaines
maximum pour les dix
prochaines années

Limitation de la consommation d'espace agricole et naturel

Depuis 2016 et la prise de compétence « urbanisme », la gestion économe de l'espace est devenue un objectif majeur de la politique publique d'aménagement du territoire pour l'Agglomération Saumur Val de Loire. A cet effet des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace ont été assignés aux documents d'urbanisme par le Schéma de Cohérence Territorial (ScoT) du Grand Saumurois, conformément à la loi ALUR.

La consommation d'un espace peut être définie comme la conséquence d'une action sur un espace ayant pour effet une mutation de la nature de l'occupation du sol. Par exemple, la consommation d'espaces agricoles par l'urbanisation, la consommation d'espaces agricoles par la forêt. Les consommations d'espaces sont mesurables par la superficie des espaces consommés sur une période de temps donnée (AUCAME Juin 2020).

Ainsi les plans locaux d'urbanisme (PLU) du territoire affirment la nécessité de maîtriser le développement urbain, d'assurer l'utilisation économe des espaces naturels et de préserver les espaces affectés aux activités agricoles et forestières.

L'Agglomération affiche un objectif de limitation de la consommation d'espace de 59 % et de densification des bourgs et villages afin de limiter l'étalement et le mitage d'espaces agricoles et naturels, limitant les incidences sur les milieux et espèces. Ainsi 45% des constructions neuves seront à réaliser à l'intérieur des enveloppes urbaines du territoire, et les extensions urbaines limitées à 152,4 ha (soit 0,1 % du territoire de la Communauté d'Agglomération) et en continuité immédiate des bourgs et villages. Ces chiffres sont valables sur la durée du document d'urbanisme (10 à 15 ans).

Les documents d'urbanisme de l'Agglomération entraînent une modération conséquente de la consommation d'espace dans les années à venir par rapport à la période précédente du fait d'une optimisation de la consommation d'espaces liées au secteur de l'habitat et de l'économie et de l'arrêt des grands projets d'équipements dans la période précédente.

Lutte contre le
changement climatique

Préservation de la biodiversité
des milieux et des ressources



Epanouissement de tous les
êtres humains

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de
consommation responsables





PARTIE VII

HABITAT

• ELABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) À L'ÉCHELLE DE SAUMUR VAL DE LOIRE 2020-2025

Un Programme Local de l'Habitat (PLH) est la feuille de route de la politique intercommunale en matière d'habitat. Élaboré pour 6 ans, il fixe les objectifs pour :

- répondre aux besoins en logement,
- favoriser la mixité sociale,
- répondre aux besoins en hébergement des différents publics (jeunes, personnes défavorisées, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, gens du voyage),
- améliorer et réhabiliter le parc de logements existants.

Ces objectifs sont déclinés en actions et investissements dans un PLH prévu sur la période 2020-2025.

Le PLH est piloté par le pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire qui accompagne, conseille, finance, innove, oriente, propose et concerte les différents acteurs stratégiques comme les collectivités, les bailleurs sociaux, les porteurs de projets, les associations oeuvrant pour le logement, les propriétaires bailleurs, les locataires...



Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle de Saumur Val de Loire 2020-2025

Les travaux du nouveau PLH ont été lancés le 8 janvier 2019. L'orientation stratégique du PLH adopté le 11 juin 2020 et a vocation à :

- **Donner la priorité à la revalorisation de l'habitat existant, privé et public à travers des actions de :**

Lutte contre la vacance : objectif de réduction de 150 logements par an soit 900 logements en 6 ans.

Renouvellement urbain : Action cœur de ville, Anjou cœur de ville, accompagner le réinvestissement du parc privé, restructuration de logements, changement d'usage, colocations, ...

- **Consolider et étendre les actions de lutte contre la précarité énergétique : accompagnement du repérage des situations à la réalisation de travaux**

L'OPAH RU (opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain) a été lancée sur les communes de Montreuil-Bellay, Vivy et Fontevraud-l'Abbaye en septembre 2020.

L'objectif est l'amélioration énergétique de 61 logements.

Le partenariat avec l'EIE 49 (espace info énergie) a été lancé (convention 2020-2022) avec en moyenne 4,7 des contacts pour 1000 habitants (contre 4,3 à l'échelle du Département).

Animations et événements :

Atelier qualité de l'air intérieur à Allonnes (14 mai),
Atelier sur l'équipement à Longué-Jumelles (13 juin),
Fête de la science à Saumur (5 et 6 octobre),
Stand animation OPAH à Doué-en-Anjou (12 octobre).

Au total, 117 personnes ont été sensibilisées.

L'animation Traque aux Watts permet de mobiliser les particuliers sur les questions relatives à la rénovation énergétique sur des périodes ponctuelles et ciblées en hiver à l'échelle des communes partenaires. A l'issue, des rendez-vous personnalisés sont organisés avec un conseiller énergie qui invite à déclencher une démarche de rénovation globale et performante (113 rendez-vous réalisés soit 29 demi-journées de permanences-conseils).



196
logements

ont bénéficié de
travaux énergétiques



386
personnes
sensibilisées à
la lutte contre la
précarité énergétique

43

✓	✓	Lutte contre le changement climatique
✓	✓	Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
✓	✓	Epanouissement de tous les êtres humains
✓	✓	Cohésion sociale et solidarité
✓	✓	Modes de production et de consommation responsables

Commune	Réunion publique	Nombre de participants	Temps caméra thermographie	269 personnes sensibilisées
Vivy	18 déc.	30 participants	2 matinées de prises de vues	
Varennes	21 janv.	35 participants	2 matinées de prises de vues	
Tuffalun	22 janv.	33 participants	2 matinées de prises de vues	
Montreuil-Bellay	7 février	51 participants	3 matinées de prises de vues	
Gennes-Val-de-Loire	11 déc.	70 participants	4 matinées de prises de vues	
Le Puy Notre Dame	19 déc.	50 participants	3 matinées de prises de vues	



113

rendez-vous avec un
conseiller énergie

3. Améliorer la qualité thermique des logements, pour transformer le confort et réduire les dépenses énergétiques en participant à la réalisation des travaux :

- Parc privé : 102 logements ont bénéficié d'un accompagnement technique et d'un financement au titre de l'amélioration thermique.
- Parc public : 94 logements ont été subventionnés par l'Agglomération au titre de l'amélioration énergétique.

LES PERSPECTIVES

- Mettre en œuvre du programme comportant 19 actions et renforcer les actions de lutte contre la précarité énergétique en améliorant le repérage notamment par une démarche pro-active.





PARTIE VIII

COMMANDES PUBLIQUES

• DÉVELOPPEMENT DES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION

Le service des marchés publics travaille activement à la mise en œuvre de clauses sociales d'insertion dans ses marchés.



DÉVELOPPEMENT DES CLAUSES D'INSERTION

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a fait le choix d'un dispositif local pour gérer la clause d'insertion dans les marchés publics. Ce qui a permis à des personnes très éloignées du marché du travail d'obtenir des emplois durables au sein des entreprises.

Une quinzaine de maîtres d'ouvrages, une centaine d'entreprises et près de 150 acteurs de l'économie et de l'emploi participent quotidiennement à la création d'emplois par le biais de ce dispositif qui bénéficie actuellement à 240 salariés par la signature de près de 260 contrats de travail (près de 84 000 heures de travail en insertion réalisées en 2019).

Le service mutualisé des commandes publiques de l'Agglomération participe activement au développement des clauses sociales d'insertion.

Toutes les tranches d'âge ont bénéficié des clauses sociales d'insertion au titre des marchés rattachés à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et à la Ville de Saumur (jeunes de moins de 26 ans, personnes entre 26 et 49 ans et personnes de plus de 50 ans).

Leur profil est diversifié : demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, personnes au RSA, jeunes en insertion majoritairement suivis par la mission locale...

Les clauses sociales d'insertion sont un atout pour le développement d'une commande publique socialement responsable.

La mise en situation d'emploi des personnes éloignées du marché du travail se fait à un rythme adapté avec un encadrement renforcé pour retrouver progressivement les repères professionnels du monde du travail.

Cet accompagnement professionnel permet la construction d'un projet professionnel par l'acquisition de compétences, la réalisation de bilans professionnels, des actions de formation et une aide à la recherche d'emploi. Il est assorti d'un accompagnement social spécifique pour lever les multiples freins d'accès à l'emploi.

Un accompagnement social qui permet une prise en compte de l'ensemble des difficultés du salarié et une approche globale de la personne.

Maître d'ouvrage	Nombre d'heures réalisées	Nombre d'heures de formation réalisées	Nombre d'heures d'accompagnement réalisées
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	15 471	2 002	600
Ville de Saumur	1 495	1 000	300
Groupe Ville/ Agglo de Saumur	3 044	442	200
Total	20 011	3 444	1 100

LES PERSPECTIVES

• Plusieurs grandes opérations clausées sont en perspectives avec l'Agglomération saumuroise et ses communes, Saumur Habitat et Maine-et-Loire Habitat et l'armée.



240 salariés

en insertion



84 000 heures

de travail en insertion en 2019

dont



15 471 heures

d'insertion avec comme maître d'ouvrage l'Agglomération

47

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources



Epanouissement de tous les êtres humains

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de consommation responsables



PARTIE IX

DIRECTION GÉNÉRALE

• ACHAT DE Gobelets Réutilisables

Le service communication dépend de la Direction générale et gère la communication interne et externe à l'Agglomération.

Ce service communique sur les multiples compétences de l'Agglomération (culture, environnement, économie sur le territoire, etc.).



GOBELETS RÉUTILISABLES

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire organise chaque année de nombreux événements sur son territoire (Nettoyons le Thouet, Mêmes en folie, Donne du Sport à ton Corps, etc). Dans ce cadre, la création de gobelets réutilisables est devenue une priorité pour lutter contre l'utilisation des gobelets jetables en plastique. Cet investissement pourra être utilisé sur demande par les différents services au sein de l'Agglomération.

LES PERSPECTIVES

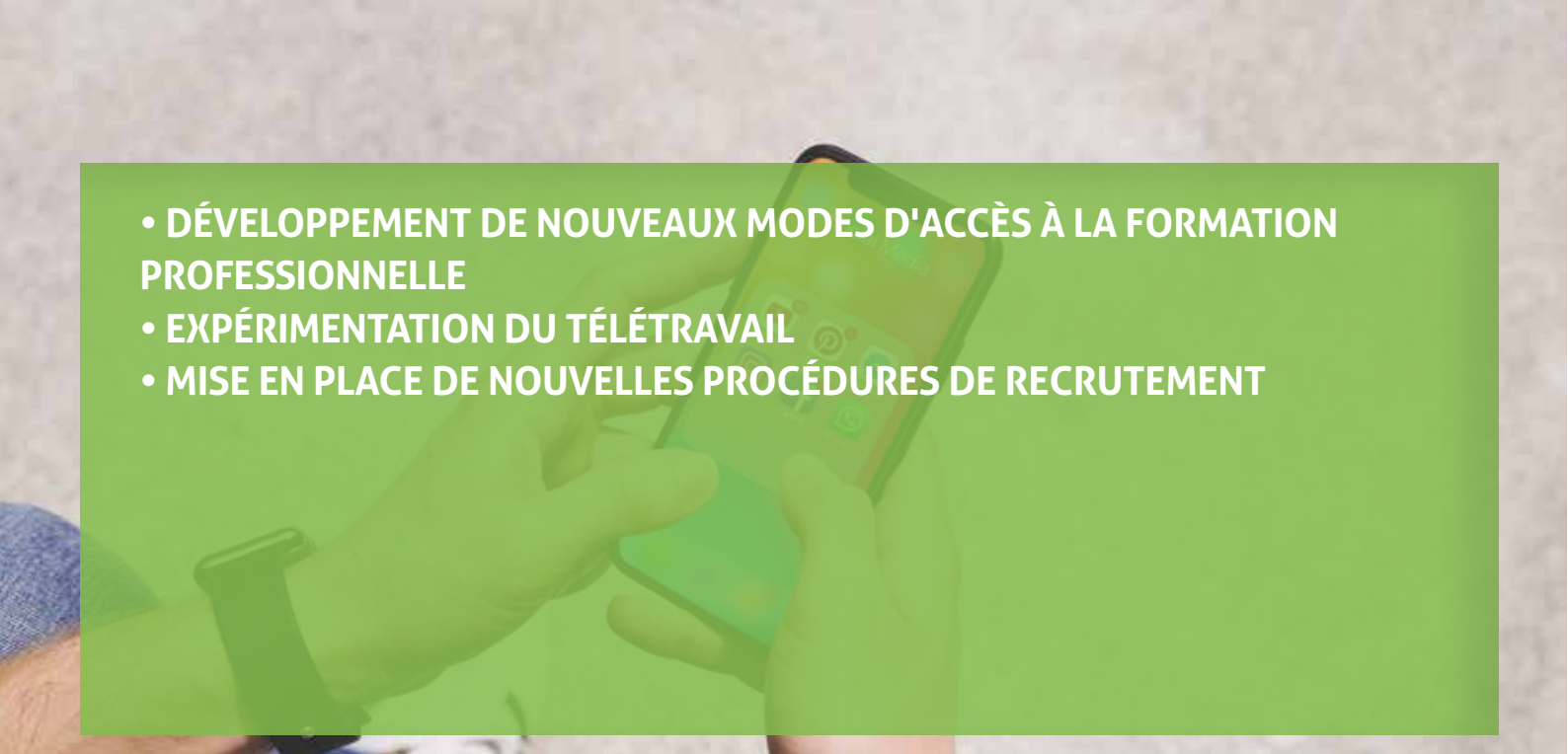
- Poursuivre cette démarche en investissant dans des objets réutilisables.





PARTIE X

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 
- DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MODES D'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 - EXPÉRIMENTATION DU TÉLÉTRAVAIL
 - MISE EN PLACE DE NOUVELLES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT

La Direction des ressources humaines assure au sein de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et de la Ville de Saumur, le recrutement de tous les agents.

Cette direction est également en charge des formations, de la gestion paie et d'autres missions complémentaires.



DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MODES D'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Depuis plusieurs années, la Direction des ressources humaines (DRH) a mis en œuvre soit à son initiative, soit en relayant celles du CNFPT, de nouveaux modes d'accès à la formation professionnelle :

- par la promotion auprès de ses agents, des formations à distance ouvertes par le CNFPT ou d'autres organismes de formations,
- par l'organisation « localement » (à Saumur ou dans une commune pôle du territoire) de formations « en union », au bénéfice des agents de toutes les communes ou EPCI du territoire de Saumur Val de Loire.

LES PERSPECTIVES

- Développement de ces deux axes sur les années à venir sous réserve que les partenaires de la formation professionnelle continuent aussi de développer leur offre dans ce domaine.



15 stagiaires participent à chaque session

12 formations

à 15 formations réalisées chaque année sur le territoire



✓	✓	Lutte contre le changement climatique
		Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
✓	✓	Epanouissement de tous les êtres humains
✓	✓	Cohésion sociale et solidarité
		Modes de production et de consommation responsables



volontaires pour tester le télétravail



en télétravail pendant la période de confinement

EXPÉRIMENTATION DU TÉLÉTRAVAIL

Depuis le 1^{er} décembre 2019, le télétravail a été déployé dans les services communautaires de manière expérimentale pour 6 mois (à raison de deux télétravailleurs ou plus par direction).

En mars 2020, avec le confinement, le télétravail a été remplacé pour la quasi totalité des agents administratifs de l'Agglomération par une période de « travail à distance » sur la totalité du temps de travail. Les outils expérimentaux prévus pour la mise en place progressive du télétravail ont été déployés partout et pour tous. Cette expérimentation à grande échelle a permis aux agents d'en découvrir les avantages et les inconvénients. Un bilan de la période de confinement et de l'accès au travail à distance est en cours d'élaboration.

La période d'expérimentation du télétravail est prolongée jusqu'à fin 2020 et permettra de mener un bilan avec les nouveaux élus de l'Agglomération et de construire avec eux l'avenir de ce mode de travail dans la collectivité.



Lutte contre le changement climatique ✓

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources ✓

Epanouissement de tous les êtres humains ✓ ✓

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de consommation responsables

MISE EN PLACE DE NOUVELLES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT

Depuis 2 ans, la Direction des ressources humaines (DRH) a fait évoluer ses procédures de recrutement. Elle a notamment :

- institué des formes entièrement dématérialisées de transmission des candidatures, puis des pièces administratives suite au recrutement,
- mise en place dans la mesure du possible des premières phases de jurys en visio conférence avec les candidats quand les élus et services qui participent aux recrutements l'acceptent.

Chaque année plus de 1 500 candidatures parviennent à la DRH mutualisée pour les collectivités gérées (Ville, CCAS et Agglomération de Saumur). Les candidats viennent de toute la France notamment sur les profils spécifiques. Ces candidats adressent en moyenne 2 à 3 feuilles par candidature (lettre + CV + diplômes, etc.).

Développement de la visioconférence notamment quand les candidats ne résident pas dans un rayon de 50 Km autour de Saumur et lors de la période de confinement dans le cadre de la continuité des services de la DRH (poursuite du recrutement des saisonniers par exemple). Certains recruteurs (élus et/ou services) restent peu favorables au développement de ce mode de recrutement notamment sur certains postes de direction, d'encadrement de service, etc.

LES PERSPECTIVES

- La visioconférence doit encore être développée au stade des premiers entretiens des jurys.
- La dématérialisation des candidatures et pièces des dossiers des agents doit se poursuivre par la dématérialisation complète du dossier agent grâce à un nouvel outil de gestion en projet pour 2021. Toutefois, cette action ne pourra aussi se généraliser que sous réserve de la mise en place au niveau de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire d'une GED (gestion électronique des documents).



1 500
candidatures

par an arrivent à la
DRH mutualisée



Lutte contre le
changement climatique



Préservation de la biodiversité
des milieux et des ressources

Epanouissement de tous les
êtres humains

Cohésion sociale et solidarité

Modes de production et de
consommation responsables



PARTIE XI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 
- LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)
 - CONCILIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA BIODIVERSITÉ SUR LA ZI DE MÉRON
 - DATA CENTER SOUTERRAIN
 - ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AU MOULIN DU PRÉ

L'Agglomération Saumur Val de Loire compte 30 zones d'activités économiques, plus de 8 000 entreprises et près de 40 000 emplois. Le développement économique en est la première compétence. Afin d'appuyer la politique volontariste d'aménagement et d'équipement des infrastructures économiques sur l'ensemble du territoire de la collectivité, des moyens conséquents

ont été inscrits au budget 2019 en investissement.

Les actions en faveur de l'agriculture et de la biodiversité, la valorisation des caves souterraines contribuent également au dynamisme économique du Saumurois.

245

réponses à la consultation citoyenne en ligne



réunions de COTECH (consulaires et partenaires du territoire)

25

entretiens avec des socio-professionnels du territoire en lien avec l'alimentation



réunions de comité de suivi (groupe de travail composé d'élus)

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Lauréate de l'appel à projet régional « projets alimentaires territoriaux » (DRAAF-ADEME-Région), la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est engagée depuis novembre 2018 dans un projet alimentaire territorial (PAT). Cette démarche vise à développer durablement les filières agricoles et alimentaires locales et structurer une offre alimentaire de proximité et de qualité, accessible à tous les habitants du territoire. Le PAT s'articule autour d'un diagnostic, une stratégie de territoire et un plan d'actions qui traitent 4 champs thématiques : économie territoriale et filières, environnement, accessibilité sociale, nutrition-santé.

Le PAT s'inscrit donc dans une démarche transversale, en lien avec les autres politiques publiques portées par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire : PCAET, Contrat local de santé, stratégie d'économie circulaire, PLUI...

Le rapport écrit du diagnostic (données statistiques et cartographiques) a été produit en juin 2020. Une consultation en ligne à destination des habitants et acteurs du territoire a été menée pendant l'été (juillet-août), parallèlement à 25 entretiens avec des acteurs clés sur les sujets alimentaires. Ces contributions ont permis de compléter le diagnostic chiffré avec la vision et les représentations que portent les acteurs sur le territoire. Des ateliers de concertation seront organisés d'ici décembre pour avancer sur la stratégie et le plan d'action.

LES PERSPECTIVES

- Lancement des ateliers de concertation (fin novembre-début décembre).
- Redéfinition de la gouvernance du PAT: poursuite du comité technique, relance du comité de pilotage, lancement d'un comité de concertation.
- Élaboration de la stratégie (pour mars 2021) et du plan d'actions (pour juillet 2021).
- En parallèle, lancement de la réflexion sur le projet de cuisine centrale, action d'ores et déjà identifiée pour répondre aux enjeux du PAT.

Du 6 juillet au 31 août

Consultation en ligne

L'alimentation de demain pour Saumur Val de Loire

dans le cadre du

Projet Alimentaire Territorial

Economie territoriale et filières
Environnement
Accessibilité sociale
Nutrition-santé

Votre avis compte !

Renseignements complémentaires : agriculture@agglo-saumur.fr 02 41 40 45 87

58

Lutte contre le changement climatique	✓	✓
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources	✓	✓
Epanouissement de tous les êtres humains	✓	✓
Cohésion sociale et solidarité	✓	
Modes de production et de consommation responsables	✓	✓

CONCILIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA BIODIVERSITÉ SUR LA ZI DE MÉRON



210 ha

de réserve naturelle régionale est en projet dont 48 hectares à l'intérieur de la ZI et 161 hectares à l'extérieur de la ZI

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a confié, au Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine la réalisation d'une étude d'opportunité visant à proposer à la région des Pays de la Loire, le classement d'une partie de la Champagne de Méron en réserve naturelle régionale, et ce conformément aux arrêtés préfectoraux et ministériels applicables sur la ZI de Méron à Montreuil-Bellay.

Le projet de réserve naturelle régionale a pour objet de permettre à la fois :

- La poursuite du projet industriel sur la zone avec l'urbanisation de la zone industrielle sur 42 hectares, dont 3 parcelles avec 3 projets (dont 1 en cours de réalisation ; Val de Loire Ciments) avec des mesures d'évitement et de réduction pour chacun.

- Simultanément, la préservation de la nature dans et hors zone industrielle, au travers d'une batterie de mesures, dont la création d'une réserve naturelle régionale de 120 hectares, qui permettra de sanctuariser l'espace et l'action publique à conduire.

LES PERSPECTIVES

• L'étude d'opportunité, première étape qui a été soumise à l'avis du conseil scientifique régional de la protection de la nature, a reçu un avis favorable. L'objectif est de transformer ce dossier d'opportunité en demande de classement en Réserve Naturelle Régionale. Le plan de gestion est en cours d'élaboration et il sera soumis aux exploitants et propriétaires de la future réserve naturelle régionale.



Lutte contre le changement climatique



Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Epanouissement de tous les êtres humains

Cohésion sociale et solidarité



Modes de production et de consommation responsables

0

carbone

0

artificialisation

100 %

énergies renouvelables

60

DATA CENTER SOUTERRAIN À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

En 2019, le Consortium public-privé DeepData achève de démontrer la performance et la faisabilité de réutiliser des cavités de tuffeau pour des projets de transition à haute efficacité économique et environnementale.

Un Data Center classique utilise 40 % de sa consommation d'énergie au refroidissement du matériel.

Dans la version souterraine du consortium saumurois DeepData, les concepteurs utilisent la fraîcheur ambiante stable autour de 12 à 13°C pour refroidir le matériel. Au bout de la démarche énergétique vertueuse, ils proposeront à terme de recycler la chaleur résiduelle.

En avril 2020, les membres de DeepData se sont portés volontaires et ont proposé leurs espaces numériques, souverains et sécurisés, pour faciliter le travail de la DIRECCTE devant porter secours aux entreprises.

En septembre 2020, l'entreprise LimeData.io a été créée pour un numérique souverain et responsable.

LES PERSPECTIVES

DeepData Consortium propose de poursuivre sa dynamique de recherche et développement industriels et environnementaux :

- Conception et démonstration en grandeur réelle de la valorisation des atouts naturels des cavités.

- Enjeux climatiques et sociétaux :

- santé publique : îlots et refuges de fraîcheur,
- services : hub de logistique responsable de l'ultra frais, mobilité « Internet of Things » (système où les objets physiques sont connectés à Internet) en milieux difficiles,
- alimentation (circuits courts et logistique du dernier km).

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire serait territoire d'expérimentation en accueillant ces démonstrations d'innovation avec embauches d'alternants et d'apprentis.



Lutte contre le changement climatique	✓	✓
Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources	✓	
Epanouissement de tous les êtres humains		
Cohésion sociale et solidarité		
Modes de production et de consommation responsables	✓	✓

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AU MOULIN DU PRÉ

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire s'est portée acquéreur (via la SAFER) de 15 hectares de foncier agricole sur le site du Moulin du Pré à Allonnes avec l'objectif d'en faire un support pour le développement de la filière du végétal spécialisé. Deux pistes de valorisation du site étaient alors envisagées : un espace-test pour installer des porteurs de projet sur des productions agricoles innovantes du végétal spécialisé ou un site pour implanter un cluster d'entreprises du machinisme agricole.

Afin de trancher entre ces deux pistes, voire de sonder d'autres opportunités de positionnement, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée en septembre 2019, avec le recrutement du cabinet Dowel Stratégie en novembre 2019 et une réunion de lancement en janvier 2020.

La première phase de l'étude s'est conclue en mai 2020, avec la présentation de trois pistes sur lesquelles les élus doivent se positionner. Les deux pistes initiales ont été précisées, et une troisième proposée à travers le développement d'un espace dédié à l'agriculture durable de précision (robotique, capteurs...) appliqué à l'optimisation des ressources en eau.

LES PERSPECTIVES

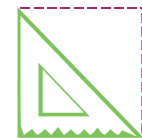
• Poursuite de l'assistance à maîtrise d'ouvrage : choix d'un positionnement stratégique par les élus, définition de la gouvernance du projet, définition du modèle économique, plan de financement et d'investissement.



15 acteurs interrogés en entretien

3

3 pistes de positionnement

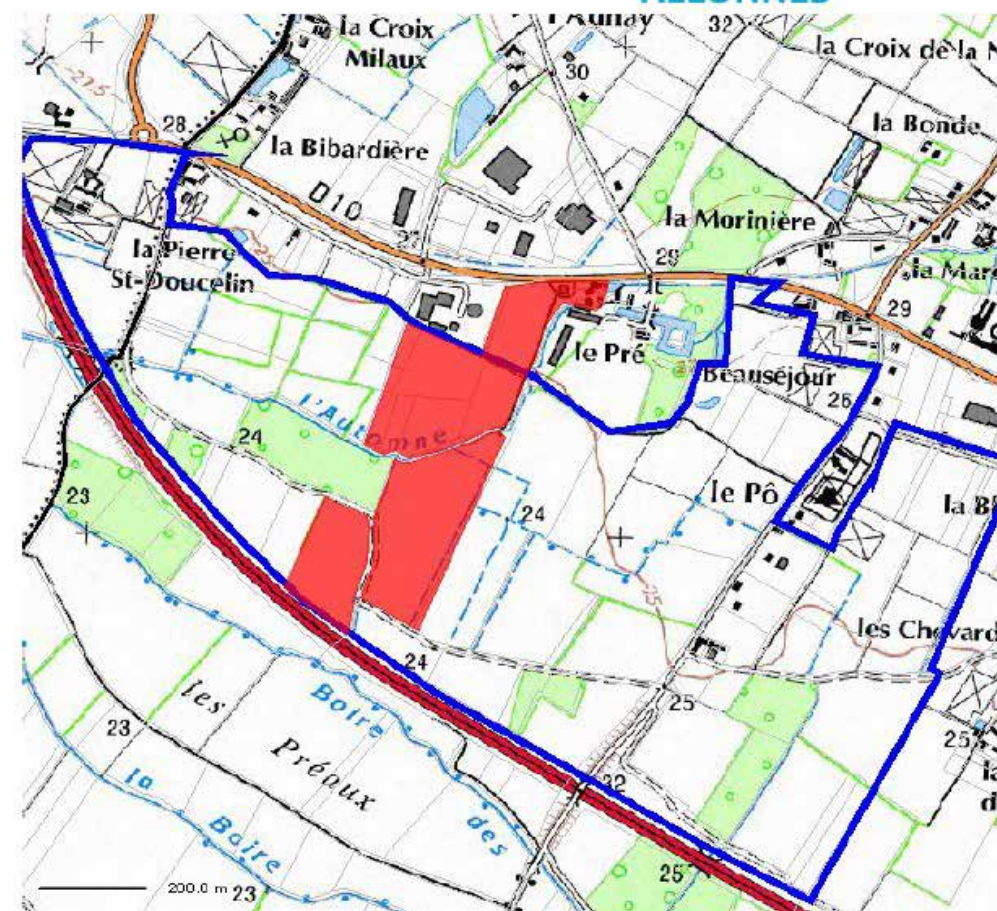


15 ha

de foncier agricole

61

FERME DU MOULIN DU PRÉ ALLONNES



- En rouge : Surfaces du site du Moulin du Pré
- En bleu : Ancien périmètre du parc végétal spécialisé (2010)

Lutte contre le changement climatique

✓ Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Epanouissement de tous les êtres humains

Cohésion sociale et solidarité



✓ Modes de production et de consommation responsables



PARTIE XI

POLITIQUES SPORTIVES

• PROJET SPORT SANTÉ

Le sport, par les valeurs qu'il représente, est au cœur de plusieurs objectifs retenus dans le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Positionnant le sport comme un véritable champ d'intervention à privilégier, l'Agglomération souhaite

définir une politique communautaire de soutien au sport de haut niveau, ainsi qu'à certaines manifestations ou certains événements sportifs. « Sport et santé » et « sport et emploi » sont également des axes que les élus souhaitent développer.





de l'Agglomération
ont participé à
l'activité du moi(s).



50 000 €
de budget de
fonctionnement
destiné au Sport
Santé en 2019

64

12

parcours de trail ont été
mis en place

PROJET SPORT SANTÉ

Depuis 2017, des actions « sport santé » sont mises en place sur le territoire et ont été reconduites pour 2020 avec :

- « **l'activité du MOI(S)** » : des activités sportives sont proposées aux 250 agents de l'Agglomération une fois par mois sur la pause méridienne. Ces actions permettent de sensibiliser les collaborateurs autour des bienfaits de la pratique d'activités physiques.

- Mise en place d'un **projet pédagogique « sport santé »** entre mars et septembre 2020 au sein de deux écoles primaires à Ambillou-Château et Blou. L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser les jeunes sur l'intérêt d'une activité physique avec une alimentation équilibrée. Pour cette action, une diététicienne et un enseignant de sport ont été mobilisés sur cinq séances pour chaque école.

- Durant l'année 2020, le dispositif « **coaching sportif** » est mené en collaboration avec un coach sportif diplômé. L'objectif est de déclencher une motivation dans la pratique et d'observer d'éventuelles progressions dans les qualités physiques développées afin d'orienter les personnes sédentaires vers des structures ou associations adaptées. Cette action s'est déroulée avec 5 séances dans 3 communes de l'Agglomération (Bellevigne-les-Châteaux, Varennes-sur-Loire, Neuillé).

- Le 26 septembre 2020, une « sortie plogging » associée à l'action « Nettoyons le Thouet » et en partenariat avec le Club d'Athlétisme du Pays Saumurois (CAPS). Le but de cette action étant de sensibiliser les habitants à une nouvelle forme de course à pied alliant footing et geste écocitoyen.

- Appel à projet « **Donne du Sport à Ton Corps** » : Pour accompagner les clubs sportifs du territoire, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a relancé un appel à projet « Donne du Sport à ton Corps » pour l'année 2020. L'objectif de ce dispositif est de soutenir des projets valorisant la mise en place d'un nouveau créneau en lien avec le sport santé. Quatre clubs ont été retenus : Team Dom Saumur, AC Longué Basket, ONEA, AC Longué Volley (aide financière de 2 000 euros par structure).

- **Station trail « Saumur Val de Loire »**

Création de 12 parcours trail sur le territoire et de 4 ateliers spécifiques :

- 4 parcours vert (< 10 km)
- 4 parcours bleu (entre 10 et 20 km)
- 3 parcours rouge (entre 20 et 45 km)
- 1 parcours noir (> 45 km)

Création d'un site internet :

<https://stationdetrail.com/fr/stations/saumur>

Création d'une application smartphone :

Communication dans des revues spécialisées et sur divers salons du trail

- **Une nouvelle dimension du Sport Santé sur le territoire**

En janvier 2020, une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et le Centre Hospitalier de Saumur a été signée.

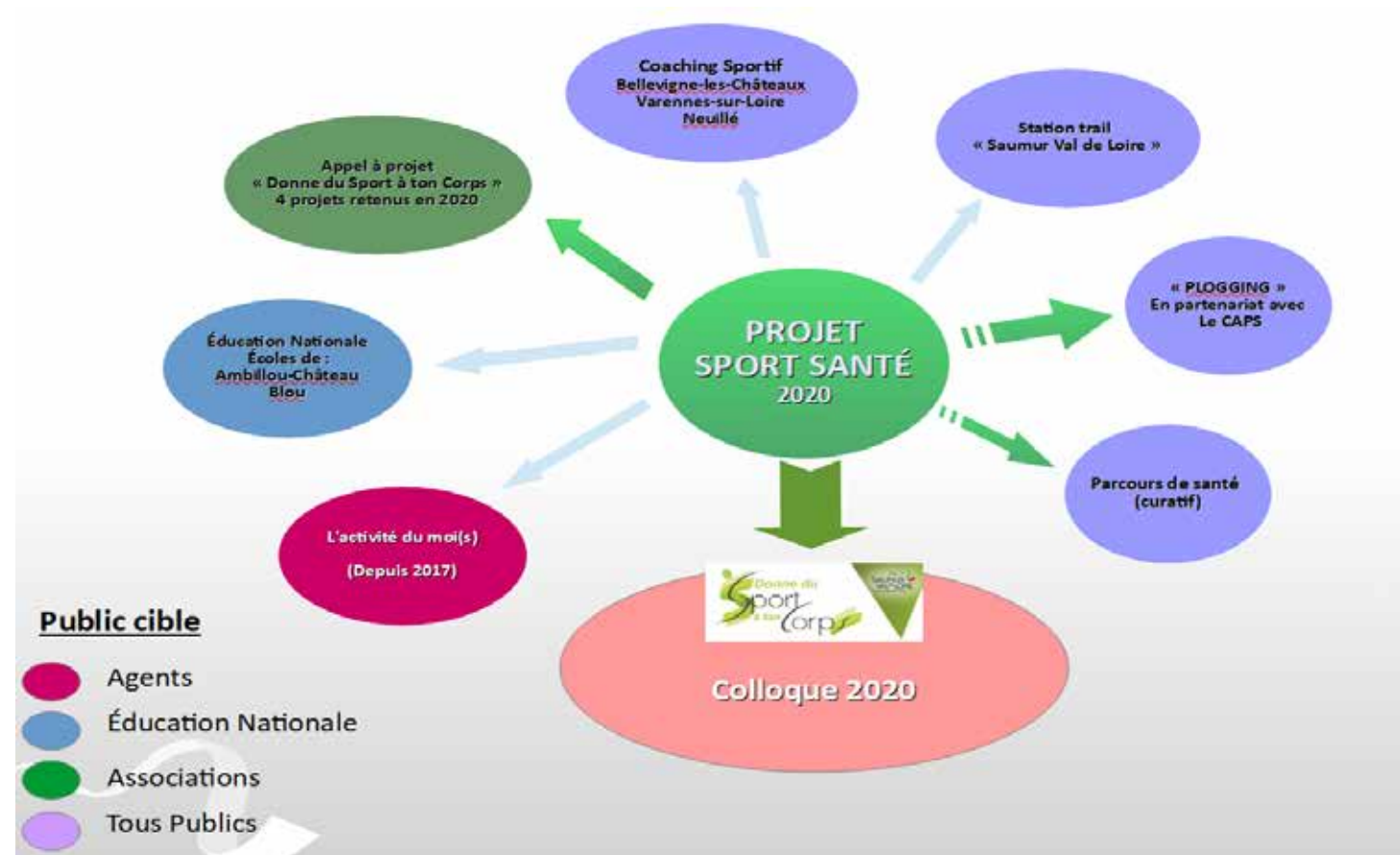
Les élus du territoire ont validé l'inscription de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire dans une démarche de parcours de santé en direction de patients concernés par des Affections de Longue Durée (ALD). Cette volonté territoriale répond au dispositif de dispensation de l'activité physique prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD qui résulte de l'article 144 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Quatre secteurs d'intervention ont été choisis avec comme public cible :

- patient souffrant de diabète de type 2,
- enfant souffrant d'obésité,
- patiente atteinte d'un cancer du sein ou d'un cancer pelvien,
- patient souffrant d'insuffisance cardiaque ou d'une maladie coronarienne.

Chaque patient est encadré par un éducateur sportif diplômé proposant des activités physiques en fonction des contraintes physiologiques, morphologiques et psychologiques (une séance hebdomadaire sur un cycle de vingt semaines).

En parallèle de ces actions, un colloque a eu lieu le samedi 23 novembre 2020 portant sur la thématique « le sport comme 1^{er} médicament » avec comme intervenants, Laurent Jalabert, le Docteur Bruneau (CHU Angers) et le docteur Truchet (CH Saumur).



- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- ✓ ✓ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✓ ✓ Cohésion sociale et solidarité
- Modes de production et de consommation responsables



Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
11 rue du Maréchal Leclerc
CS 54 040
49 404 Saumur Cedex
02 41 53 45 50
www.saumurvaldeloire.fr

Rédaction : services de l'Agglomération Saumur Val deLoire
Coordination : service environnement
Conception graphique : service communication

Novembre 2020